

Les Echos, 20 mars 2015

Le Parlement approuve un statut amélioré pour les élus locaux

POLITIQUE — Le Parlement a adopté définitivement hier après-midi, par un ultime vote de l'Assemblée, un texte de loi proposé par les sénateurs Jacqueline Gourault (UDI-UC) et Jean-Pierre Sueur (PS), qui doit améliorer l'exercice des mandats locaux, en particulier dans les petites communes et pour les élus salariés. Le texte prévoit de favoriser l'accès aux mandats locaux, notamment pour les salariés, actuellement défavorisés par rapport aux fonctionnaires ou aux retraités, et de mieux protéger les élus des petites communes.